



Le 7 juillet 2006  
Pour diffusion immédiate

## **AVIS PUBLIC**

### **ON RECOMMANDE AUX ENFANTS D'ÉVITER LES CHANTIERS LIÉS À L'AGRANDISSEMENT DU CANAL DE DÉRIVATION**

**Au moment où les salles de classe sont vides en raison des vacances d'été, la Commission du canal de dérivation du Manitoba demande aux parents de dire à leur enfants qu'ils doivent éviter en tout temps de se trouver sur le canal de dérivation dont les travaux d'agrandissement sont en cours.**

Au cours des quatre prochaines années, les travaux réalisés dans le cadre du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge transformeront l'ensemble du canal de dérivation en un « chantier actif ». Cela signifie qu'il y aura en permanence sur le chantier des ouvriers et de l'équipement lourd ainsi que des zones dangereuses pouvant changer d'endroit tout au long de l'année. N'oubliez pas que les ouvriers qui manœuvrent de l'équipement lourd sont concentrés sur leur tâche et ne s'attendent pas à trouver à proximité des enfants ou toute autre personne, que ceux-ci soient à pied, en bicyclette ou en moto.

Nous vous remercions de votre coopération pour faire en sorte que le chantier demeure sans danger pour le public et pour les ouvriers qui travaillent à l'agrandissement du canal de dérivation.

*Un message de la Commission du canal de dérivation  
([http://www.floodwayauthority.mb.ca/index\\_fr.html](http://www.floodwayauthority.mb.ca/index_fr.html))*

-30-

Personne-ressource : Ronuk Modha, Commission du canal de dérivation du Manitoba , 204 945-4178, 204 945-4900, ou 204 793-3969 (cellulaire)